



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION COMPÉTITIONS UNIVERSITAIRES ANNÉE 2023/2024

Cadre réservé à l'AS
Récupéré par :
Paiement :

NOM		PRÉNOM	
SEXE	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	DATE DE NAISSANCE	

ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE : (OBLIGATOIRE)		INSTAGRAM : (OBLIGATOIRE)	@
E-MAIL : (OBLIGATOIRE)			

UFR							FILIÈRE	
ANNÉE D'ÉTUDES	L1	L2	L3	M1	M2	Doc.	+	
BOURSIER	<input type="checkbox"/> OUI			<input type="checkbox"/> NON				
SPORT(S)								

Pièces justificatives à fournir obligatoirement :

- J'atteste sur l'honneur avoir complété le **questionnaire santé** et avoir répondu NON à chacune des questions posées
- Photocopie de la **carte étudiante 2023/2024** ou du **certificat de scolarité**
 - Présenté un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de compétition pour les activités à "contraintes particulières" nommée ci-après : rugby, boxe, tir, karting, pentathlon, biathlon

Le coût d'adhésion s'élève pour la saison 2023/2024 à **50 €**, cela comprend l'accès aux entraînements et aux évènements réservés aux adhérents qui organisés par l'AS ainsi qu'aux compétitions dans tous les sports proposés par la FFSU.

Le règlement peut être effectué en **espèces**, par **chèque** (ordre "AS UGE"), par **carte bancaire** (via Helloasso) ou bien **Pass'sport** (pour les étudiants boursiers bénéficiaires).

L'AS UGE prête contre un **chèque de caution de 60€** une tenue aux couleurs de l'association sportive. L'adhérent est responsable de cette dernière pour la saison sportive 2023/2024. Le chèque de caution est à remettre au moment de la remise de l'équipement et sera rendu en fonction de l'état de la tenue lors de son retour.

Assurance (cochez la case correspondante) :

- J'adhère à la couverture d'assurance accident corporel « Option Sport-U » à € TTC que je règle avec mon adhésion

Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au répertoire Sirène sous le n° 422 801 910, par MAIF, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9, par l'intermédiaire d'AIAC, S.A.S au Capital de 300.000 € — RCS PARIS 513.392.118 — APE 672Z — ORIAS 09051522. Le contrat d'assurance se compose du présent bulletin d'adhésion et de la notice d'information « Assurance FF Sport-U » ci-jointe, dont le soussigné reconnaît avoir reçu un exemplaire. Cette notice est également consultable ou téléchargeable sur le site internet de la FF Sport-U : www.sport-u.com Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 (appel gratuit) ou par e-mail : assurance-sport-u@aiaac.fr. Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance « accident corporel » 1 ou 2 présentées dans la notice d'information « Assurance « FF Sport-U ». La procédure d'adhésion est disponible sur le site de la fédération : www.sport-u.com.

- Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accidents Corporels ». Je ne m'acquiesce pas du montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficie d'aucune indemnité au titre du contrat « accidents corporels » proposé par la FF Sport U. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Fait le (date) à (lieu) Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

En m'inscrivant à l'AS, j'accepte l'utilisation de mes coordonnées et de mon image dans le cadre de la promotion et la diffusion des activités et des résultats.

Tous les renseignements relatifs à votre licence sont accessibles à partir de l'ESPACE ETUDIANTS : www.sport-u-licences.com/portail_etudiants/

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés

L'Association sportive de l'université Gustave Eiffel traite vos données personnelles dans le cadre de votre adhésion à l'association. Ces données sont utilisées pour une durée n'excédant pas l'année universitaire en cours et ensuite archivées, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant directement auprès de l'association sportive : secretariat@asuge.fr.